

Saint-Hilaire-de-Brens

Bulletin municipal
2021



Edito



C'est une litote que de dire que 2020 fut une année singulière. Il reste à espérer que pour 2021, cette singularité, ne mute pas en banalité. Malgré tout, cette année ne fut pas à passer en pertes et profits.

Tout d'abord, les Saint-Hilaïrois ont élu une nouvelle équipe municipale qui s'est investie remarquablement dans ses nouvelles fonctions. Notre principale tâche fut de gérer la crise sanitaire et notamment à l'école. Dès que ce fut possible, nous avons instauré le service minimum d'accueil afin de permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle.

Les travaux prévus n'ont pas pu être réalisés du fait de la crise. Cependant sur la fin d'année, nous avons rénové le clocher qui désormais a recouvré toute sa stabilité. Pour réaliser ces importants travaux, nous avons non seulement reçu des aides financières de l'Etat, de la Région et du Département mais également une collecte participative qui a permis de réunir 14 500 €. Cette belle somme me fait dire que la solidarité et la générosité sont des valeurs bien présentes dans notre village. Ce ne sont pas moins de 52 familles et entreprises de Saint-Hilaire qui ont contribué à la réussite de cette opération de sauvetage.

Pour 2021, de nombreux projets seront réalisés. La réfection de la rue des écoles sera enfin réalisée après l'enfouissement du réseau électrique moyenne tension. Le parking du cimetière sera remis en état. Nous avons également pour projet d'équiper l'espace Jean

Bouise et de rénover les toilettes publiques de la place de la mairie. Tout cela sera financé grâce à nos fonds propres et également par la vente du bâtiment des anciennes toilettes publiques situées à proximité de l'église. Bien évidemment, nous solliciterons nos partenaires financiers que sont l'Etat, la Région et le Département à qui j'adresse mes remerciements pour leur participation précieuse. Sans eux, notre commune ne pourrait pas investir.

Je ne saurai terminer cette chronique sans remercier notre personnel qui œuvre pour la commune ainsi que nos commerçants qui font tout leur possible pour palier à cette crise. Un grand merci aux associations qui malgré le contexte ont animé le village. Ces associations, comme le sou des écoles et Mont Bel Air Animation, nous ont permis de penser à autre chose qu'à la pandémie.

Je terminerai cet éditorial en vous encourageant toutes et tous à garder le moral. C'est grâce à notre volonté d'aller de l'avant et notre enthousiasme que nous sortirons de cette crise.

Laurent Guillet
Maire de Saint-Hilaire-de-Brens



Responsable de publication :
Commission information communication
Conception et mise en page :
QUADRICOLORE 04 74 80 32 93
Crédit photo : Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens
Distribué gratuitement en boîte aux lettres.

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	2
NUMÉROUTILES	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	45
LES COMMISSIONS MUNICIPALES	610
COMPTEA ADMINISTRATIF	10
URBANISME 2020	11
RÈGLEMENTATION	12
LES BALCONS DU DAUPHINÉ	13
ÉTAT CIVIL	14/5
ÉCOLE DE SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	16
ÉCOLE DE VÉNÉREU	17
LE SANT-HILARRE	18
HOMMAGE À...	19
LE SOU DES ÉCOLES DE SAINT-HILAIRE/VÉNÉREU	20
BIBLIOTHÉQUE	21
LE PTIBRENS	22/3
LA ANNÉE DES COPAINS D'ALORS	24/5
MONTBELAIRANIMATION	26/7
L'ENTENTE SPORTIVE	28
GYM VOLONTAIRE SAINT-HILARRE	29
DAUPHIRINI	29
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	30
PAROISSE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE	30
FFELONIA STIQUE	31
LOPARVI	32
PARF'R LYON/CRÉMELU	33
PANORAMA DE SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	34/3

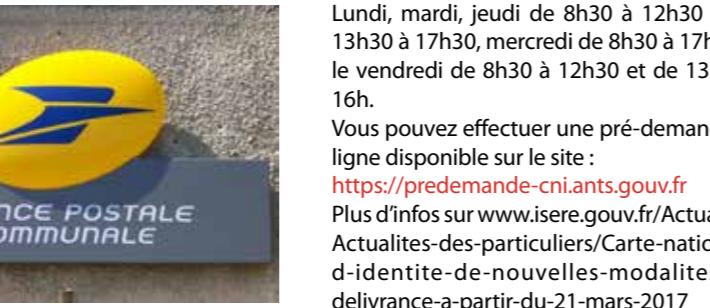
Numéros utiles.

Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 04 74 90 40 17
Samu	15
Centre antipoison (Lyon) ou (Grenoble)	04 72 11 69 11
Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)	04 76 76 56 46
Urgences	04 69 15 70 00
Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu)	04 69 15 72 14
Services publics	04 74 43 60 60
EDF dépannage	0810 333 338
Allô Service public	39 39
Syndicat des Eaux de la plaine et des collines du Catelan	04 74 92 47 62
Déchetterie Saint-Chef	04 74 92 58 68
C.L.S.H (Centre de loisirs Salagnon)	04 35 05 04 14
CCBD	04 74 90 39 10
Service urbanisme (MORESTEL)	04 74 80 23 30
Santé	
Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu)	04 74 93 29 32
Cabinet de permanences médicales du Médipôle (maison des consultants)	04 74 93 94 95
SOS Kiné respi	04 74 93 02 00
TREPT	
Docteur Longchal Grégoire	04 74 36 71 12
Docteur Sirioud Serge	04 74 36 71 12
Docteur Chevalier Yoan	04 74 36 71 12
Docteur Abbabie Bénédicte	04 74 96 71 25
Ostéopathe	
Passeron Nadège	04 74 92 57 30
Clément Didier	07 86 21 42 24
Orthophoniste Jordan Morgan	06 77 94 51 29
Ergothérapeute :	
Goulamhoussen Marie-Christine	06 95 15 45 85
Dentiste Burcier Marie-Laure	04 74 18 70 12
Masseurs-kinésithérapeutes :	
Batard Christophe	04 37 05 13 45
Prestal Jean-Baptiste	06 46 04 10 69
Duquenne Nora	04 74 18 70 64
Marionneau Sandrine	06 88 43 08 24
Diététicienne Matichard Fanny	06 77 11 42 18
Cabinet Infirmières :	
Saint-Savin :	04 74 92 83 97
Docteur Decaen Anne	04 74 43 84 85
Docteur Orand Christine	04 74 28 99 11
Docteur Grosjean Julien	04 74 43 84 65
Docteur Zagala Hélène	04 74 43 84 65
Cabinet d'infirmières	04 74 28 93 07
Saint-Chef :	
Docteur Panisset Françoise	04 74 27 72 96
Masseurs-kinésithérapeutes	
Fivel Demoret Claire	04 74 88 91 77
Taxi	04 74 18 13 18
Taxi Éric (Trept)	06 73 68 86 24

>> Mairie

Tél : 04 74 92 81 04 / Fax : 04 74 92 40 59
E-Mail : mairie@sainthilairedebrens.com
Ouverture au public :
• Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00,
• Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h00 à 11h30.
Contact Martine Gonin
www.sainthilairedebrens.fr

>> Agence postale



L'agence postale est ouverte,
• Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h15,
• Samedi en semaine paire de 8h30 à 11h15,
• Mercredis en semaine impaire de 8h30 à 11h15.
Tél : 04 74 92 81 11
Contact : Maëva Philippon



Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur à partir de 16 ans ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement à la mairie.
Documents à fournir :
La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :
• son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents,

>> Démarches administratives cartes d'identités et passeports

Les cartes d'identité et les passeports ne se font plus en mairie de Saint-Hilaire-de-Brens mais en mairie de Crémieu.
Toute demande de dépôt de carte d'identité ou de passeport biométrique devra faire l'objet d'une prise de rendez-vous au préalable soit par téléphone au 04 74 90 70 92 soit en mairie de Crémieu aux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mercredi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne disponible sur le site :
<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Plus d'infos sur www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Carte-nationale-d-identite-de-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-21-mars-2017

Pour les permis de conduire et cartes grises

Les guichets de la préfecture et des sous-préfectures n'accueillent plus le public pour les permis de conduire et les cartes grises. Vous devez effectuer vos démarches en ligne sur www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports#N360

Permanences du Conciliateur de justice

• Sur rendez-vous en Mairie de Crémieu les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Crémieu au 04 74 90 70 92.

• Sur rendez-vous en Mairie de Tignieu-Jameyzieu le 1^{er} mercredi de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Morestel aux Coordonnées du Conciliateur de Justice du Canton de Crémieu : Michel MAGAT

(magat.rousselain@orange.fr) au 06 30 06 01 34 et 04 74 28 39 78.

>> Déchetterie des Colonges

Route de Chamont, 38890 SAINT-CHEF.

Tél : 04 74 92 58 68

Horaires d'ouverture :

• Lundi, mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00 (18h00 en été / de fin mars à fin août),
• Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00,
• Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (de 09h00 à 18h00 en été).

Pour plus d'informations sur les lieux de rendez-vous : 04 74 80 23 30.

>> Civisme et bien-être de tous

• Les bruits de voisinage

École maternelle (groupe scolaire) : 04 74 92 87 77

Cantine scolaire et garderie : 07 69 16 57 38

>> Informations relatives à l'urbanisme et aux permanences de l'architecte conseil

• L'instructeur des droits du sol pour Saint-Hilaire-de-Brens est Mme Stéphanie Hamada. Pour tous renseignements avant dépôt de permis de construire et pour obtenir un rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE, contacter le standard de la communauté de communes au 04 74 80 23 30 et demander le secrétariat du service urbanisme.

>> Permanences du Conciliateur de justice

Les guichets de la préfecture et des sous-préfectures n'accueillent plus le public pour les permis de conduire et les cartes grises. Vous devez effectuer vos démarches en ligne sur www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports#N360

>> Le brûlage des déchets végétaux

Une activité émettrice de polluants et dangereuse pour votre santé :

Le brûlage des végétaux contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes par l'émission de plusieurs polluants dont les particules fines.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6 000 km. En outre, des composés cancérogènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées.

Une activité interdite mais largement pratiquée : En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Malgré cela, on estime en moyenne que : 25 000 tonnes

>> Déchetterie des Colonges

Route de Chamont, 38890 SAINT-CHEF.

Tél : 04 74 92 58 68

Horaires d'ouverture :

• Lundi, mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00 (18h00 en été / de fin mars à fin août),
• Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00,
• Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (de 09h00 à 18h00 en été).

Pour plus d'informations sur les lieux de rendez-vous : 04 74 80 23 30.

>> Civisme et bien-être de tous

• Les bruits de voisinage

École maternelle (groupe scolaire) : 04 74 92 87 77

Cantine scolaire et garderie : 07 69 16 57 38

>> Informations relatives à l'urbanisme et aux permanences de l'architecte conseil

• L'instructeur des droits du sol pour Saint-Hilaire-de-Brens est Mme Stéphanie Hamada. Pour tous renseignements avant dépôt de permis de construire et pour obtenir un rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE, contacter le standard de la communauté de communes au 04 74 80 23 30 et demander le secrétariat du service urbanisme.

>> Le brûlage des déchets végétaux

Une activité émettrice de polluants et dangereuse pour votre santé :

Le brûlage des végétaux contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes par l'émission de plusieurs polluants dont les particules fines.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6 000 km. En outre, des composés cancérogènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées.

Une activité interdite mais largement pratiquée : En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Malgré cela, on estime en moyenne que : 25 000 tonnes

>> Civisme et bien-être de tous

• soit le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h, à l'hôtel communautaire du Rondeau à Saint Chef.

Délai expiré :

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Effets du recensement :

• Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP. En cas de perte de l'attestation, la personne doit s'adresser au bureau du service national dont il dépend.

• Inscription sur les listes électorales et Journée Défense et Citoyenneté. Le recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales et de convoquer le jeune à la Journée «Défense et Citoyenneté».

• L'instructeur des

droits du sol pour Saint-Hilaire-de-Brens est Mme Stéphanie Hamada. Pour tous renseignements avant dépôt de permis de construire et pour obtenir un rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE, contacter le standard de la communauté de communes au 04 74 80 23 30 et demander le secrétariat du service urbanisme.

Stéphanie Hamada.

Stéphanie Hamada.

Stéphanie Hamada. Pour tous renseignements avant dépôt de permis de construire et pour obtenir un rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE, contacter le standard de la communauté de communes au 04 74 80 23 30 et demander le secrétariat du service urbanisme.

Le brûlage des végétaux contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes par l'émission de plusieurs polluants dont les particules fines.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6 000 km. En outre, des composés cancérogènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées.

Une activité interdite mais largement pratiquée :

En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Malgré cela, on estime en moyenne que : 25 000 tonnes

Le Conseil municipal



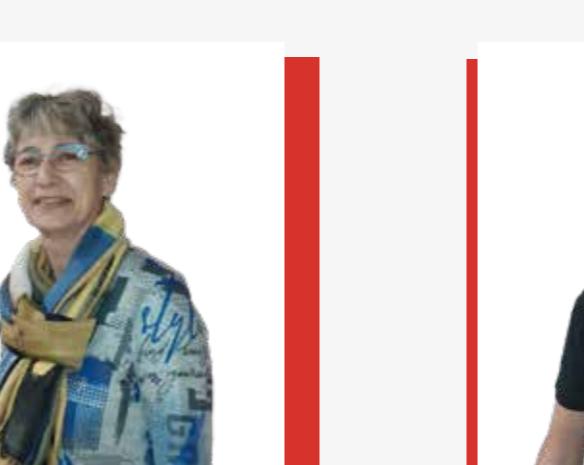
Laurent Guillet
Maire



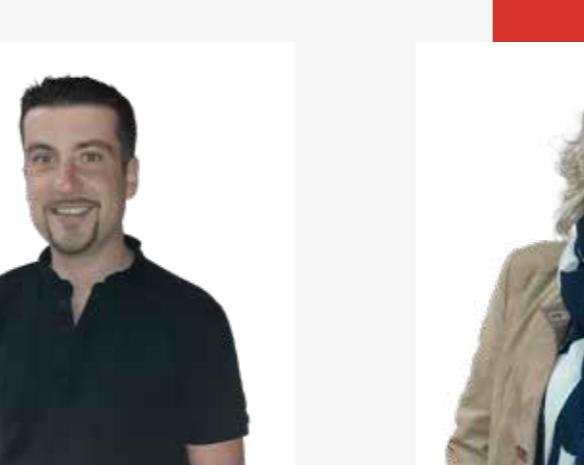
Bernard Carrier Salvador
Redon
1^{er} adjoint



Isabelle Janaudy
2^{ème} adjointe



Marie-Odile Samson



Fabien Hostettler



Agnès Morel



Olivier Arzano



Dorothee Dealalinde



Hélène Poulain
4^{ème} adjointe



Régis Yvrard
3^{ème} Adjoint



Fabien Billet



Sabine Derrien



Jean-Pierre Terrieux



Gisèle Guicherd



Bertrand Leydier

Adjoint-e-s

Conseiller-ère-s

Quelques mots de ...

Commission Environnement

(espaces verts, cimetière, recyclage et compostage)

Membres de la commission : Laurent Guillet, Régis Yvrard, Isabelle Janaudy, Agnès Morel, Jean-Pierre Terrieux, Dorothée Delalande, Marie-Odile Samson, Olivier Arzano, Sabine Derrien, Gisèle Guicherd

Groupes de travail :

• Sensibilisation au tri et au compostage :

Laurent Guillet, Gisèle Guicherd et Isabelle Janaudy pour le volet communication

La 1^{ère} action de ce groupe de travail aura lieu le 27 mars place de la mairie à St Hilaire. En partenariat avec le Sictom de Morestel, une matinée « compostage broyage » sera proposée avec la possibilité de réserver au préalable un composteur.

• Déchets verts :

Laurent Guillet et Dorothée Delalande

Une réflexion est en cours afin de mettre en place une plate-forme de stockage des déchets verts.

• Cimetière (réfection des allées du cimetière et des haies de l'ancien cimetière, columbarium et la création d'un ossuaire, réfection du parking) :

Jean-Pierre Terrieux, Laurent Guillet, Isabelle Janaudy, Bernard Carrier-Salvador-Redon, Marie-Odile Samson
Les communes n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires c'est pourquoi le désherbage s'avère compliqué et fastidieux. Le groupe de travail réfléchi sur un nouvel aménagement des allées du cimetières. Des devis ont également été demandés auprès d'entreprises locales pour la réfection du parking du cimetière avec création de puits perdu. Ce projet s'avère être prioritaire.

• Réfection et végétalisation de la place de la mairie et du terrain de boules et fleurissement de la commune :

Agnès Morel, Olivier Arzano, Fabien Hostettler et Isabelle Janaudy

La réfection et la végétalisation de la place de la mairie est un projet conséquent c'est pourquoi, en ce début de mandat, c'est sur le fleurissement de la commune que ce groupe de travail a œuvré – groupe de travail ouvert à tous- Vous êtes les bienvenus. Bien que le fleurissement soit prévu au budget, si vous avez des plantes ou graines (vivaces de préférence) à nous offrir, la commune est preneuse.

• Sentiers de randonnées / Sentiers découvertes/ PDIPR :

Marie-Odile Samson, Dorothée Delalande et Jean-Pierre Terrieux.

Le groupe de travail qui a déjà effectué l'inventaire des sentiers de randonnées de la commune inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) doit travailler en collaboration avec l'Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné qui gère ces sentiers de randonnées.

Commission aux Affaires Sociales

Membres élus : Isabelle Janaudy, Gisèle Guicherd, Agnès Morel, Sabine Derrien, Fabien Billet

Membres non-élus : Sylvie Renon et Marie-Thérèse Rota
Déléguées téléalarme : Gisèle Guicherd et Agnès Morel

Crise sanitaire oblige, la commission ne peut plus organiser les après-midis des aînés, et le traditionnel repas de fin d'année a été reporté. Toutes les personnes de plus de 75 ans ont été contactées afin d'être informées et surtout rassurées quant à la campagne de vaccination. Tous les membres de la commission restent à disposition de nos aînés qui ont les numéros de téléphone des élus à contacter en cas de besoin.

En raison d'un nombre limité de doses de vaccination fournies par l'Agence Régionale de Santé (Etat), il s'avère compliqué d'obtenir un rendez-vous pour les personnes de plus de 75 ans ou à haut risque. Le département fait le maximum pour ouvrir de nouvelles plages de rendez-vous dès que nos centres de vaccination auront reçu de nouvelles doses.

Pour rappel et pour les demandes de rendez-vous :
04 76 00 31 34 / (8h30-12h30 / 13h30-16h30)

Ou en ligne sur : <https://www.isere.fr/coronavirus>

>> Les 2 centres de vaccination les plus proches sont :

Espace Senior Bourgoin Jallieu
10 place Albert Schweitzer
38300 Bourgoin Jallieu

Centre de vaccination Covid -
MSP Montalieu-Vercieu
12 Rue du Besset
38390 Montalieu-Vercieu

Commission Voirie

Membres : Régis Yvrard, Agnès Morel, Fabien Hostettler, Dorothée Delalande, Marie-Odile Samson, Olivier Arzano

En ce début d'année, les travaux de voirie vont se succéder :

Tout d'abord, l'enfouissement d'une partie du réseau moyen tension, qui passe actuellement sur des propriétés privées et qui va, à terme passer sous voirie publique. Enedis, qui a en charge ces travaux, indique l'enfouissement sur une partie de notre commune au quatrième trimestre 2021.

Cependant, nos travaux de voirie rue des écoles se déroulant au 1^{er} semestre 2021, la commune a demandé à

ENEDIS d'anticiper l'enfouissement sous la rue des écoles AVANT nos travaux de voirie, afin de ne pas dégrader la nouvelle chaussée.

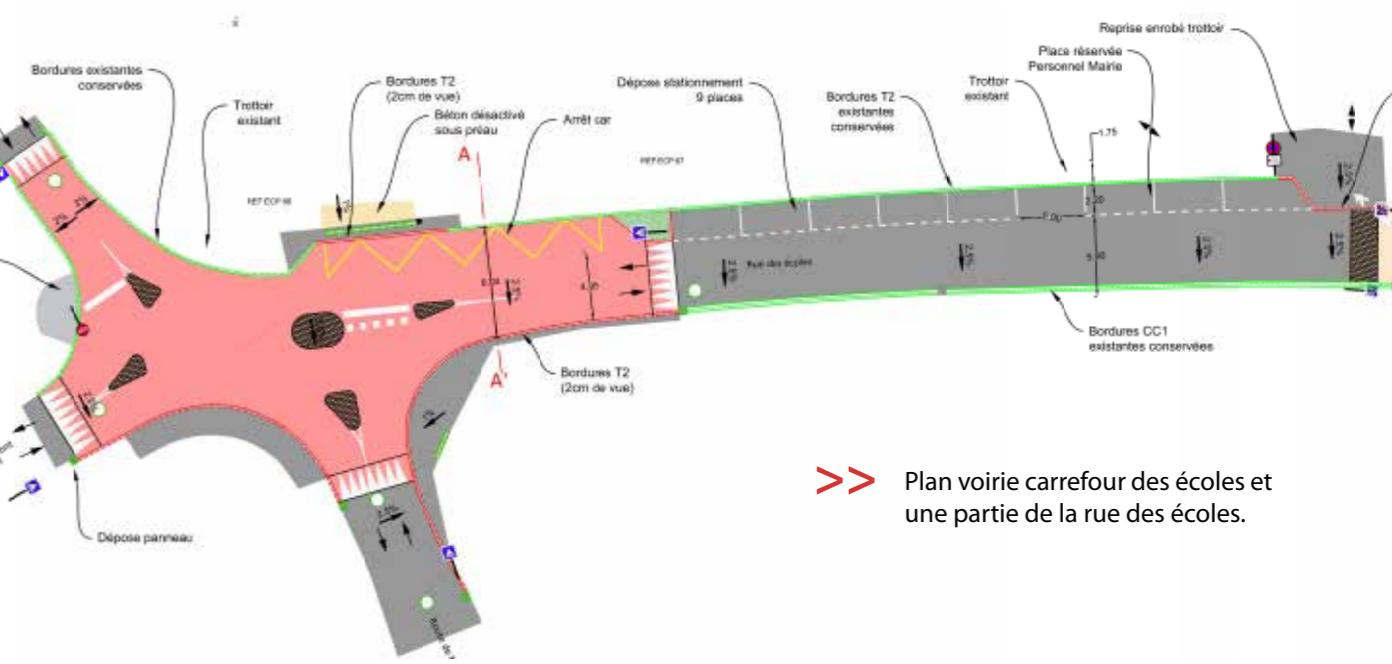
Les travaux d'enfouissement sous la rue des écoles se dérouleront donc du 08 février au 05 mars 2021.

Ensuite ce sont les travaux de voirie réalisés par la commune sur la rue des écoles, travaux qui doivent débuter en Avril 2021 pour une période d'environ 4 mois. Ces travaux résultent d'une demande forte de nos habitants afin d'assurer une meilleure sécurité sur cette rue, extrêmement fréquentée.

La notion principale qui résultera des travaux sera un espace partagé (zone 20 km/h) pour tous les usagers de cette rue (piétons, vélos, véhicules électriques ou à moteur).

Ces travaux sont nécessaires suite à l'augmentation de la fréquentation de l'école et du nombre d'habitants.

C'est pour le bien de tous qu'ils sont entrepris, nous vous demandons donc de la patience et de la compréhension lors de leur réalisation.



>> Plan voirie carrefour des écoles et une partie de la rue des écoles.

Commission Communication, Associations, Sports, Loisirs, Jeunesse

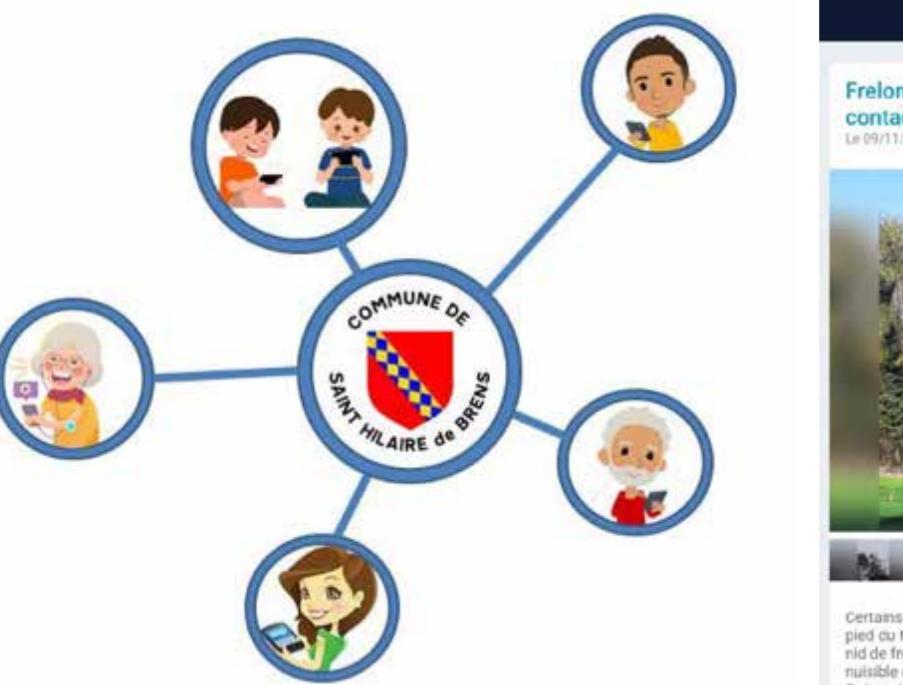
Membres : Isabelle Janaudy, Fabien Hostettler, Fabien Billet, Marie-Odile Samson, Olivier Arzano

Le milieu associatif a souffert de la crise sanitaire cependant la commission a œuvré afin de mettre en place un nouveau moyen de communication.

Le mois de septembre 2020 a vu la mise en place sur notre commune de l'application « Maire & Citoyens ».

Cette application permet de notifier sur les smartphones chaque alerte et information de la mairie.

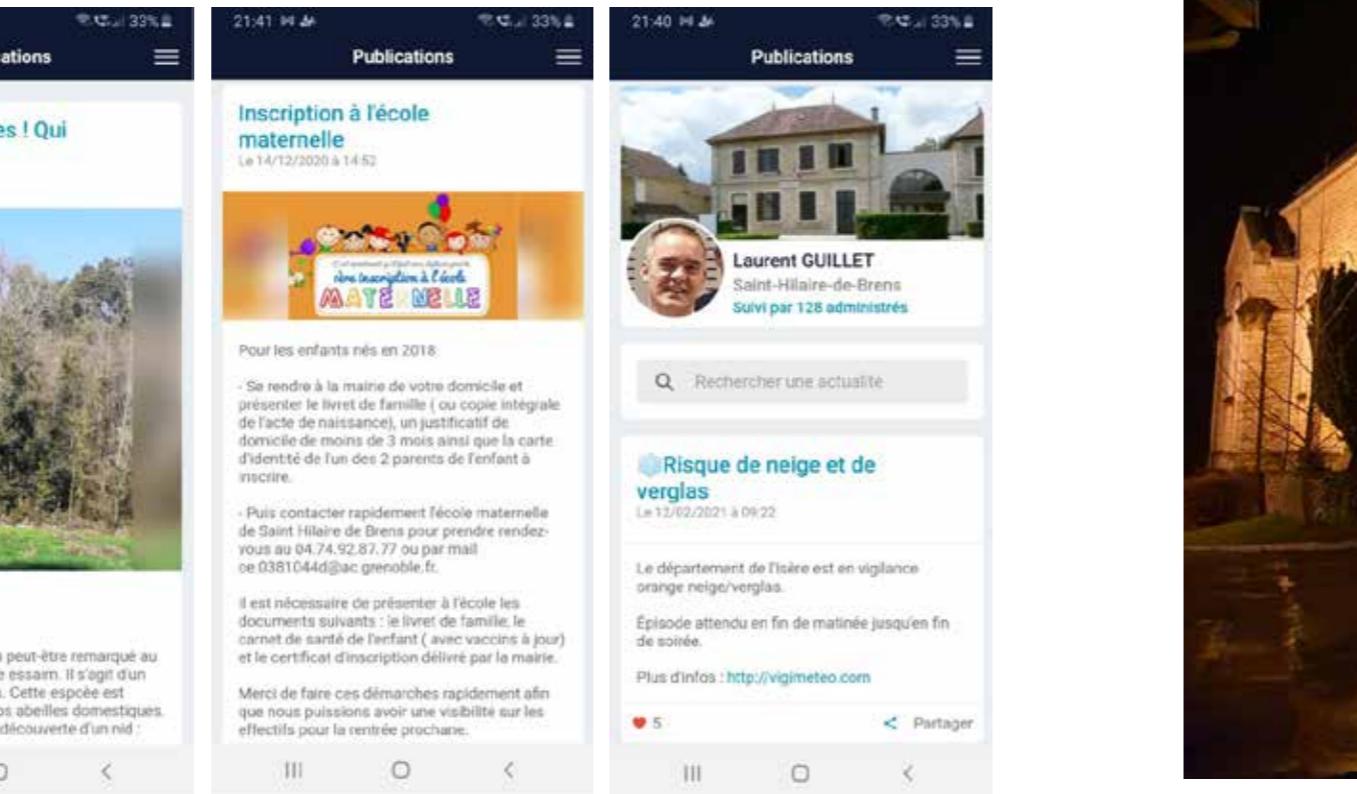
Cela peut concerner les arrêtés de la préfecture, les arrêtés communaux, les alertes météo, les coupures de réseau, les travaux, les conseils municipaux et d'autres événements de la vie quotidienne.



A ce jour, nous sommes heureux de pouvoir compter environ 130 personnes inscrites.

Et c'est avec fierté, que nous pouvons vous dire que les développeurs de l'application nous ont fait part de leur étonnement quant au fait que pour une petite commune comme la nôtre le nombre d'inscrits en un si court laps de temps soit si important. Cela montre à quel point nos habitants portent intérêt à la vie de leur village.

Prochainement, et directement dans l'application, nous vous laisserons la parole afin que vous puissiez nous faire vos retours concernant cette application.



Commission Bâtiments Communaux, Logements et Patrimoine

Membres : Bernard Carrier Salvador Redon, Agnès Morel, Bertrand Leydier, Dorothée Delalande, Olivier Arzano, Sabine Derrien



Après la rénovation du clocher et le remplacement du beffroi qui fut un énorme et imposant chantier, la commission bâtiment a décidé de rénover la salle Jean Bouise, située à droite de l'Église afin de poursuivre la valorisation de notre patrimoine bâti.

Cela permettra de la rendre utilisable et accessible aux associations de Saint-Hilaire-de-Brens qui pourront y faire des expositions et des spectacles.

De plus, ce lieu pourra accueillir des réunions communaux et être mis à la disposition de la communauté de communes qui manque de structures de cette taille.

L'opération consiste à procéder à une rénovation thermique en remplaçant le mode de chauffage, les huisseries et l'isolation. Nous créerons, également, un coin cuisine et un sanitaires accessible PMR (Personne à Mobilité Réduite).

La totalité des prestations sera effectuée par des entreprises locales.

Pour la partie financement, nous avons déposé un dossier auprès du Département de l'Isère et de la Région afin d'obtenir 80 % de subvention du montant des travaux.

Cette réhabilitation se fera sous réserve d'acceptation des demandes de subventions.

La commune souhaite vendre le bâtiment en face de la salle Jean Bouise où se situait les WC publics.

Une partie de la recette de cette vente permettra de financer les 20 % manquants.

Avec l'excédent de cette cession, nous allons continuer à entretenir nos bâtiments communaux.

Commission Bâtiments Communaux, Logements et Patrimoine

Membres : Bernard Carrier Salvador Redon, Agnès Morel, Bertrand Leydier, Dorothée Delalande, Olivier Arzano, Sabine Derrien



Commission Ecole

Membres : *Bernard Carrier Salvador Redon, Isabelle Janaudy, Bertrand Leydier, Sabine Derrien*

La garderie de Saint-Hilaire-de-Brens est ouverte de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h30.

Nous accueillons 10 enfants le matin et entre 25 et 30 enfants le soir.

Un agent surveille la garderie du matin et 2 agents, la garderie du soir.

En ce qui concerne la **cantine**, les enfants sont répartis sur deux services.

Le 1^{er} pour les petites et moyennes sections et le 2^{ème} service pour les grandes sections et les CP.

Nous servons 6400 repas pendant l'année scolaire et nous avons entre 45 et 50 enfants qui mangent quotidiennement à la cantine.

2 agents sont présents pour chaque service.

Nous avons mis en place le logiciel « Portail Famille » afin que les parents puissent réserver en ligne la cantine et la garderie. L'utilisation de cette plateforme de réservations est soumise à un règlement intérieur que les parents doivent signer en début d'année scolaire.

Les repas sont fournis par « Guillaud Traiteur » à La Côte Saint André (Isère).

Tous les menus sont réalisés par les diététiciennes de l'entreprise. Ils sont équilibrés en respectant la saisonnalité et en favorisant les produits locaux.

Commission Finances

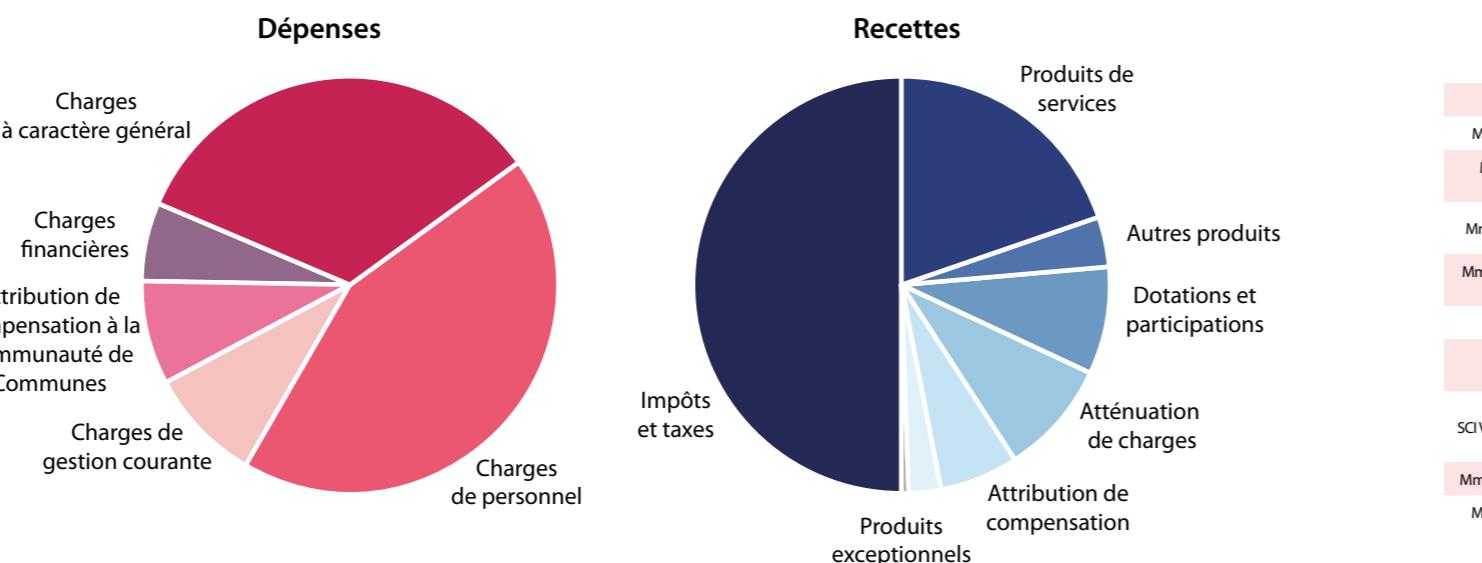
Membres : *Hélène Poulain, Bertrand Leydier, Olivier Arzano, Sabine Derrien*

Cette commission élabore le budget communal (voir tableau consacré au budget).

Finances 2019

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	151 544 €	Impôts et taxes	211 079 €
Charges de personnel	196 148 €	Attribution de compensation	41 026 €
Charges de gestion courante	39 538 €	Dotations et participations	88 240 €
Attribution de compensation à la Communauté de Communes	36 198 €	Produits de services	94 124 €
Charges financières	27 298 €	Atténuation de charges (remboursement de personnel scolaire)	67 129 €
		Autres produits	26 644 €
		Produits exceptionnels	3 343 €
TOTAL	450 727 €	TOTAL	531 676 €

Excédent de fonctionnement de 80 949 €



Urbanisme

Mr ALLONCLE Franck / 128 Chemin de Tribut Construction d'un mur de clôture entre 2 propriétés, avec garage 1.20 24/07/2020 Favorable

Mme VIC-MERMET Meredith / 112 Chemin du Mont plaisir Remplacement de volets en bois par volets roulants en aluminium couleur blanc perle. Remplacement des portes de garage en bois par des portes en acier de couleur noir clair 18/06/2020 Favorable

Mme SAMSON Marie-Odile / 173 Route de Mury Réfection de la toiture sur la partie pavillon de l'habitation, avec changement de couverture à l'identique (Toiture en terre cuite) et réfection des cheveaux 03/06/2020 Favorable

Mr ROMERO Cyril / chemin de Santalé Division en vue de construction 00/08/2020 Favorable

Mr SANCHEZ Gérard / 106 Chemin de Malatrai Construction d'un abri de jardin en bois de 12,6m² / 20m³ sur dalle béton 06/07/2020 Favorable

Mr VIROU Maxime / 10 route de Vénérieu Réfection de l'osature de la charpente qui menace de s'écrouler. Les tuiles seront réutilisées 07/07/2020 Favorable

Mr LEYDIER Bertrand / 90C route de Moras Construction d'une piscine en terre cuite de 4X8 23/07/2020 Favorable

Mr VIFQUIN Frédérique / 253 rue de la Mairie Installation d'une certaine photovoltaïque d'une puissance de 7,3Kw en surposition au bâtiment. Exposition SUD/EST d'une surface de 45m² sur un toit en consommation avec vente de surplus 31/08/2020 Favorable

Mr YVRARD Régis / 104 route du Mont Construction d'un abri de bois sur 3 côtés 31/08/2020 Favorable

Mr LECOQ Olivier / 11 rue Auguste Payant 69007 LYON (Terrain: 255 rue de la Tour St Benoit) Création d'une ouverture et pose d'une ferme sur pignon. Enclavement de la maison 09/09/2020 Favorable

Mr LECOQ Olivier / 11 rue Auguste Payant 69007 LYON (Terrain: 255 rue de la Tour St Benoit) Création d'une piscine de 4,3X8,5 22/09/2020 Favorable

Mme KÖPPEN Jérôme / Mr RAVION Stéphane 42 Impasse du Cœur Pose de velux, remplacement de fenêtres et création de baies vitrées 09/09/2020 Favorable

Mme GRASSOT Clélie 2 rue de l'Hôtel de Ville 3880 L'Isle d'Abeau (Terrain 253Route du Molaret) Changement de 5 fenêtres, de la porte et des huisseries sur façade Sud Est de l'habitation 01/10/2020 Favorable

Mr LEGAL M & Mme CASTAGNE A / 84A Rue des écoles Construction d'un perron en bois et installation d'un parapet 22/09/2020 Favorable

Mr HOUBIN Eric / 78 A Route du Mont Mise en place d'une piscine bois sur 3 côtés 25/09/2020 Favorable

Mr MOIROUX Stéphane / 298 route de Mury Changement de fenêtres et de la porte d'entrée 01/10/2020 Favorable

Mme GRASSOT Clélie 2 rue de l'Hôtel de Ville 3880 L'Isle d'Abeau (Terrain 253Route du Molaret) Création d'une ouverture en façade Ouest. Installation d'une porte vitrée gris anthracite. Crédit d'un escalier extérieur et plancher d'une clôture en rocaille 27/10/2020 Favorable

Mr FONTENIAUD Emile / 291 Rte de Mury Modification façade. Remplacement d'une fenêtre et de deux portefenêtres par des baies vitrées 28/02/2020 Favorable

Mme BOUVENT A / Mr BADIN D (ISOXATT) 67 Impasse St Vincent Installation de parneaux photovoltaïque sur toiture. Surface de 12m² 26/02/2020 Favorable

Mr MOREL Patrice / 247 Rte de Mury Réfection de toiture 13/02/2020 Favorable

Mme VIC-MERMET Meredith 112 Chemin du Mont plaisir Remplacement du portail. Portail 2 vantaux en aluminium couleur claire dimensions 4020X1810mm 31/03/2020 Favorable

Mr CAVAGNIS Serge / 163 Route de Cremieu Construction d'un abri terrasse ouvert sur existant adossé au mur de l'habitation 30/10/2020 Favorable

Mr CHRISTIN Bernard / 211C Rue de la Tour St Benoit (Travaux 121 A rue de la Mairie) Pose d'un velux de 78x98cm 30/10/2020 Favorable

Mme RENON Jeannine / 183 Chemin du Mont Plaisant Changement des volets 05/01/2021 Favorable

Mme VISTALLI Charlotte / 130 Route du Mont Construction d'une piscine 03/06/2020 Favorable

Mr MARTINEAU G / 45 Chemin de Santalé Construction d'un mur de clôture et pose d'un portail 20/06/2020 Favorable

Mr GANET Fabien / 78B Route du Mont Construction d'une piscine de 3,5x9m 04/07/2021 Favorable

Règlementation chiens

Divagation d'animaux : ne laissez plus vos chiens errer !

Il arrive fréquemment que l'on croise un chien errant au cours de nos sorties dans notre village. Les excuses des propriétaires pour se déresponsabiliser varient de « il ne fait de mal » à « il a échappé à ma vigilance » ou « il ne lui est jamais rien arrivé... ».

On a beau défendre la cause des chiens, il y a des moments où la négligence des hommes irrite.

Est-il utile de préciser qu'un chien n'est pas un humain et qu'aussi gentil soit-il, il peut avoir une réaction imprévisible dans un contexte favorisant. Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement.

Si vous ne pensez pas aux autres, pensez au moins à lui : votre chien peut se faire écraser par un véhicule, être poursuivi par un enfant qui insiste pour le caresser malgré ses signes de refus ou tout simplement se blesser en posant la patte sur un objet contondant.

Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée.

Est considéré comme divaguant (article L. 211-23 du code rural), tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

- Dans tous les cas la divagation est interdite et expose à des sanctions.

L'article 1385 du code civil dispose que « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

La loi n° 83 629 du 12 juillet 1983 stipule que « dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse ». Vous risquez une contravention de 1^{ère} classe (maximum 38 €) voire de 2^{ème} classe (maximum 150 €).

Chiens « crotteurs » : halte aux déjections canines

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Depuis quelques temps, les crottes de chien ont envahi nos rues, nos espaces verts et même notre aire de jeux pour les enfants...

Très négatives pour l'image de notre petit village, les crottes de chiens sont aussi dangereuses pour les piétons et inacceptables en terme d'hygiène et de santé publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il faut simplement que l'ensemble des propriétaires de chien adopte de nouvelles habitudes afin de garder notre village propre et un cadre de vie agréable...

L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres d'en fixer le montant.

Des aboiements intempestifs = nuisances sonores

Le meilleur ami de l'homme est parfois un peu bruyant ! Les Français ont beau généralement adorer les chiens, quand le compagnon d'un voisin ne cesse



d'aboyer nuit et jour, créant des nuisances sonores régulières, la vie peut vite devenir impossible surtout en cette période de pandémie qui oblige certains à télétravailler...

Attention, un chien a le droit d'aboyer, c'est un comportement normal lié à l'animal. Il est alors attendu une certaine tolérance de la part du voisinage. Mais c'est la nature de l'aboiement du chien qui peut être sanctionné par la loi.

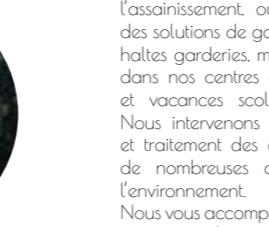
C'est l'article R.1334-31 du Code de la Santé publique qui spécifie les contours des règles concernant notamment les bruits de voisages. Ainsi, la loi dit qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. Et cette législation s'applique aussi bien de jour que de nuit.

Un seul des critères « durée », « intensité » ou « répétition » suffit à constituer un trouble du voisinage, nommé « bruit de comportement ou bruit domestique » quand ils proviennent des animaux. Encore une fois, il en va de la responsabilité du propriétaire.

En cas de non-respect des obligations liées à la possession d'un animal de compagnie, la municipalité se verra dans l'obligation de prendre des délibérations complémentaires afin de dresser des procès-verbaux aux propriétaires non-respectueux des règles et du bien vivre ensemble.



Le mot du président



Nous sommes présents dans votre quotidien : que ce soit dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, ou pour vous proposer des solutions de garde dans les crèches et haltes garderies, mais aussi en organisant dans nos centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires de vos enfants. Nous intervenons en matière de gestion et traitement des déchets, mais aussi sur de nombreuses actions en faveur de l'environnement.

Je vous confirme aussi que nous sommes à votre écoute et à votre service via notre site www.balconsdudauphine.fr et sur [facebook @balconsdudauphine](https://facebook.com/balconsdudauphine).

Nous vous accompagnons sur les questions liées à l'habitat et au logement et travaillons pour lutter contre la désertification médicale. Après celui de Morestel, un second Espace France Services devrait être prochainement labellisé sur Villemořieu, avec l'objectif de rendre toujours plus accessibles les services publics.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est un échelon incontournable de l'action publique qui apporte des services concrets aux habitants de son territoire.

Nous sommes et serons présents pour accompagner le monde économique et pour veiller à ce que les liens sociaux ne se distendent pas.

La communauté de communes = proximité

Le développement économique, l'équipement et l'aménagement du territoire, l'eau et l'assainissement, la mobilité, la solidarité entre les territoires et les habitants...

2020 en chiffres et aux Balcons

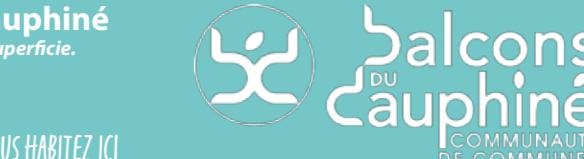
2 crèches 1 label

les Galopins aux Avenières-Veyrins-Thuellin et les Marmousets à Montalieu-Vercieu ont intégré la communauté de communes.

Notre maison de services au public est labellisée Espace France Services et s'est installée au cœur de Morestel dans l'ancien bâtiment de la Maison de Pays.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné vous accompagne au quotidien et tout au long de l'année !

Périmètre des Balcons du Dauphiné
47 communes, 77 839 habitants et 604 km² de superficie.



VISITEZ IC

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER SUR MON TERRITOIRE
Contactez la communauté de communes ou le comité de développement via le formulaire de contact sur notre site internet.

Plus d'infos sur notre page Facebook et sur notre site internet

80 kilomètres

C'est la longueur de nos 400 kilomètres de routes et de chemins qui sillonnent notre territoire.

2 € par habitant

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Faute aux répercussions de la crise du COVID-19 sur l'activité économique, les Balcons du Dauphiné déclinent d'abord le fonds de la Région pour soutenir les 100 entreprises qui ont ainsi été subventionnées dans le cadre de l'aide au tourisme pour un montant de plus de 12 000 € et 8 entreprises dont à ce jour ont été octroyées avances remboursables pour plus de 8 000 €.

dirigez :
www.balconsdudauphine.fr
Balcons du Dauphiné
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Etat civil 2020

Côme Grosclaude
le 4 février 2020

Elisa Lehoux
le 16 mars 2020

Lenny Cassini
le 26 avril 2020

Lowen Dos Santos Freire
le 7 mai 2020

Pia Pisanu
le 14 mai 2020

Aaron Unkelbach
le 20 mai 2020

Raphaël Chillet
le 21 août 2020

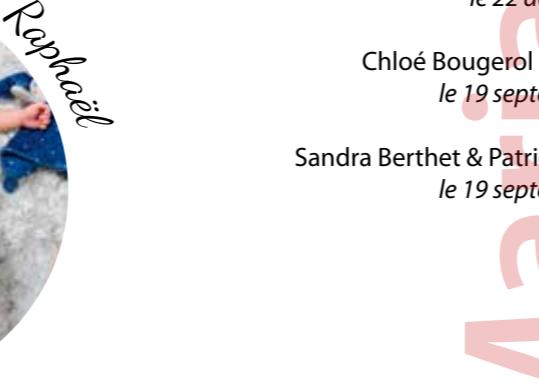
Tess Bouvet
le 16 novembre 2020

Zoé Mornet
le 19 novembre 2020

Antoine Carlier
le 3 décembre 2020



Magages



Chloé & Hugues



Sandra & Patrick



Audrey & Damien

Peronne Philippe, ancien conseiller municipal
le 13 août 2019

Burguière Marie-Claire née Tessomire
le 12 janvier 2020

Dessaint Jean Simon né Daniel
le 11 janvier 2020

Giraud Jacques
le 28 janvier 2020

Mireille Deschamps née Peeyaud
le 2 février 2020

André Deschamps
le 1 juillet 2020

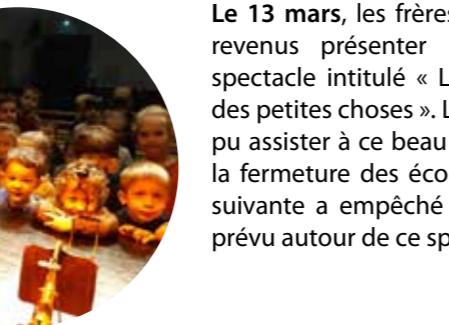
Pierre Chéaït
le 2 juillet 2020

ÉCOLES

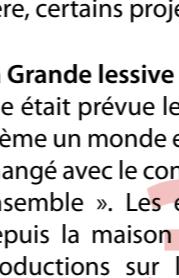
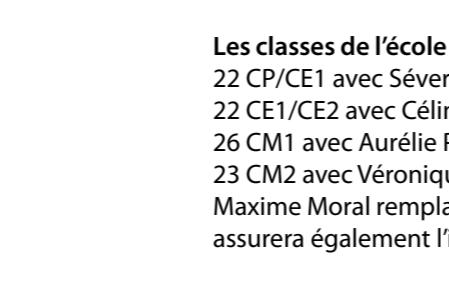
Les classes de l'école de St-Hilaire-de-Brens sont composées pour cette année scolaire 2020/2021 de :
 25PS/MS avec Chrystelle Poulain
 26 PS/MS/GS avec Julien Baup (directeur)
 20 GS/CP avec Myriam Brenac
 Les ATSEM sont Catherine Arbin et Isabelle Deschamps. Doriane Marrot (AVS) est également affectée à l'école pour cette année.

Durant cette année particulière, bon nombre de projets ont été mis en suspens voire annulés. Les enfants ont néanmoins pu faire certaines activités pendant l'année civile 2020.

Le 17 janvier 2020, tous les élèves de l'école se sont réunis pour tirer les rois. Les galettes ont été réalisées en classe dans des ateliers cuisine et les couronnes confectionnées durant les séances d'arts visuels. Les petites reines et les petits rois se sont régalaés.



Le 13 mars, les frères Duchoc sont revenus présenter leur nouveau spectacle intitulé « Le grand show des petites choses ». Les enfants ont pu assister à ce beau moment mais la fermeture des écoles la semaine suivante a empêché tout le travail prévu autour de ce spectacle.



Le 28 janvier, les enfants sont tous allés au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma ». Ils ont assisté à la projection d'une série de courts métrages (« Monsieur et Monsieur »). A l'issue de la séance, divers travaux autour du film devaient être réalisés dans les classes, mais ils ont malheureusement été interrompus par le confinement.



Tous les élèves des écoles de St-Hilaire-de-Brens se sont retrouvés le 9 octobre derrière l'école pour participer au 3^{ème} courseton des écoles. Les élèves de Vénérieu n'ont pas pu venir cette année mais les enseignants ont décidé de maintenir quand même l'évènement. Les élèves de CP devaient courir 9 minutes et les grands 6 minutes. Les petits et les moyens devaient eux essayer de courir le plus longtemps possible (6 minutes maximum). Tout le monde a participé et couru à son rythme, sous le regard des nombreux parents venus assister à l'évènement. La matinée s'est terminée par un goûter bien mérité.



Plusieurs activités ont été annulées suite au confinement du printemps 2020 :

- Les 10 Séances de natation à la piscine de Morestel (avril à juin)

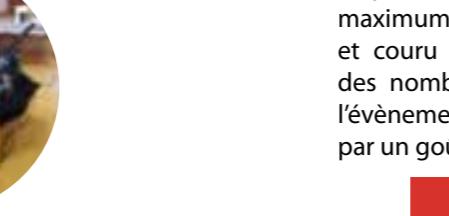
- Le Spectacle « Le p'tit bal » (juin)

- L'intervention de l'association Et colégram pour la confection des costumes (mai)

- L'Exposition de fin d'année: Bestiaire avec des objets de récupération (juin)

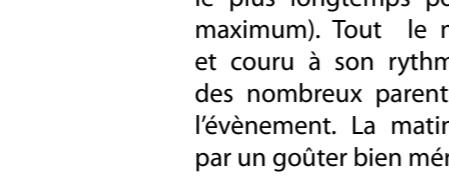
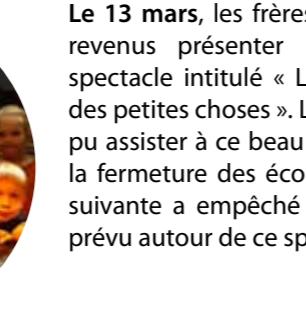
- La kermesse de l'école

Les enseignants espèrent pouvoir reconduire une partie de ces projets courant 2021 si la situation le permet.



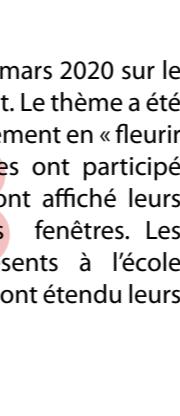
De novembre à juin, la classe de GS/CP a la chance de bénéficier de l'intervention d'un musicien professionnel de l'ARFI (Association à la recherche d'un Folklore imaginaire), qui est un collectif musical. Il y a 6 séances durant lesquelles les élèves travaillent le son et l'image. Ce travail aboutira, nous l'espérons, à la création d'un video-concert, dont la représentation devrait avoir lieu lors de « Faites des Arts », le 3 juin 2021.

L'ensemble des projets de l'année est financé par le Sou des écoles que les enseignants remercient chaleureusement.



Les classes de l'école de Vénérieu sont composées pour cette année scolaire 2020/2021 de :
 22 CP/CE1 avec Séverine Vayssat
 22 CE1/CE2 avec Céline Grillon (Directrice,) et Marjolaine Vialade
 26 CM1 avec Aurélie Philibert et Lucile Mestre
 23 CM2 avec Véronique Espinosa et Marjolaine Vialade
 Maxime Moral remplacera madame Grillon dans sa classe durant son absence et Julien Baup assurera également l'intérim de direction pour une partie de l'année.

Malgré l'année 2020 un peu particulière, certains projets ont pu aboutir :



La Grande lessive

Elle était prévue le 26 mars 2020 sur le thème un monde en kit. Le thème a été changé avec le confinement en « fleurir ensemble ». Les élèves ont participé depuis la maison et ont affiché leurs productions sur leurs fenêtres. Les quelques élèves présents à l'école (enfants de soignants) ont étendu leurs œuvres dans la cour.

A l'école.



ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ET/OU FAMILIAL(E)
 Nom
 DEVOLDERE Lydie (06 08 13 22 80)
 RENON Sylvie (04 74 92 94 18)
 VACA Marilyn (06 85 89 59 61)
 UNKELBACH-DENISSE Jessica (06 12 85 34 07)
 ROULIN Séverine (06 76 93 00 36)
 DESSAINTJEAN Caroline (06 66 83 64 99)

Janvier 2020 répétition du spectacle de musique

avec Rozenn Urbain CE2-CM1 et CM1-CM2



Speciale Tie et Fro en route pour l'école :
 Le mardi 11 février 2020 les élèves ont assisté à un spectacle de cloches sur la prévention routière qui devait inaugurer un projet autour de l'APER (attestation de Première éducation à la route) aux mois de mai/juin. Celui-ci a malheureusement été avorté suite au confinement.

Electios des délégués de l'école de Vénérieu le 6 octobre 2020
 Les nouveaux élus ont été présentés à Monsieur Lemaire.



Adresse	Aggrément / Capacité d'accueil
206b rue de la Tour Saint Benoît	Maternel 4 M
235a Mont Plaisant	Maternel 6 M
99 route de Vénérieu	Maternel 6 M
106B chemin de l'Amirail	Maternel 5 M
11C route de Vénérieu	Maternel 4 M
298 route de Mury	Maternel 4 M

Au Saint-Hilaire



Du nouveau du côté du « St Hilaire »

Stéphanie et Thierry Bisly ont quitté St Hilaire et sont partis outre-Atlantique et c'est la famille Metivier qui a repris « Le Saint-Hilaire ». Pascal est originaire de Bron et Aurélie d'Artas. Ils ont vécu 21 ans à Vaux-Milieu et ont 3 enfants de 21, 19 et 10 ans.

C'est en effectuant des échanges de maison que le projet d'ouvrir des chambres d'hôtes a germé dans l'esprit d'Aurélie et de Pascal.

C'est pendant l'été que la visite des chambres d'hôtes ainsi que du village de St-Hilaire a eu lieu... Aurélie et Pascal, comme beaucoup, ont eu un véritable coup de foudre pour notre village. Comme ils nous l'ont clairement dit : « le village est magnifique et un certain esprit se dégage de ces maisons en pierres... »

Après la reprise d'activité, le couple va remettre en place le site internet et faire la mise à jour des sites de référencements. Ils souhaiteraient créer un espace bien-être mais ne souhaite pas rouvrir le bar... cependant, ils désireraient à moyen terme organiser quelques événements ponctuels.

Nous leur souhaitons la bienvenue et réussite pour leurs projets !



Jacques Giraud ...

Jacques parlait beaucoup de ses métiers, de ses passions comme le piano et de son village auquel il était fortement attaché.

Il a dirigé la carrière Giraud qui fournissait le calcaire indispensable à la fabrication de l'acier.

A la fin des années 1950, la faillite des hauts-fourneaux entraîne celle de la carrière Giraud : Il se voit dans l'obligation de changer de métier et de déménager à Lyon (en retournant chaque fin de semaine à St Hilaire). Ces années où il a dirigé l'entreprise familiale ont été sans doute pour Jacques les plus heureuses de sa vie.

Après avoir été chimiste et suite à un accident, il changera à nouveau de métier pour se consacrer à cette activité nouvelle, qui ne s'appelait pas encore l'informatique, mais la « mécanographie ». Jacques était fier à juste titre d'avoir été un pionnier dans ce domaine.

Jacques Giraud aimait tant St Hilaire qu'il s'est impliqué dans la vie municipale dès 1953. D'abord comme conseiller puis comme adjoint... Ce ne sont pas moins de 8 mandats soit 48 ans de sa vie qu'il a consacré à notre commune ! Ce n'est qu'en 2001 qu'il abandonne ses fonctions à la mairie mais sans quitter St Hilaire.

Merci Jacques ! Ta bonne humeur et ton excellente mémoire resteront gravés dans nos esprits !

Hommage à ...



... Marie-Claire Bruguière

Un petit mot pour une belle personne, Marie-Claire Bruguière, qui nous a quitté en janvier 2020.

Ardéchoise d'origine – elle a toujours conservé ce petit accent, Marie-Claire a vécu et travaillé en région Lyonnaise. Dès son arrivée à St Hilaire en août 1992 dans le quartier de La Miral, elle s'engage activement dans la vie associative du village. A l'initiative des cours de gym, longtemps animatrice de ces cours de gymnastique volontaire pour les adultes, des cours d'initiation pour les enfants, elle entraîne aussi dans son sillage les marcheuses et joggeuses dans le bois de St Hilaire et des alentours.

Donnant régulièrement de son temps aux associations, cyclique et volontaire, elle devient Présidente de Mont Bel Air Animation durant quelques années. Elle œuvre pour la mairie en 2014 pour réaliser avec succès le recensement de la population.

Plus récemment, on la retrouvait souvent, toujours accueillante derrière le comptoir du P'ti Brens.

Nous garderons un souvenir très présent de Marie-Claire et une pensée pour sa famille.

Sou des écoles de Vénérieu et St-Hilaire-de-Brens

Notre association a pour but de récolter des fonds tout au long de l'année scolaire pour financer des projets pour les élèves des deux écoles. (Sorties scolaires, intervenants pédagogiques, spectacles, cadeaux de noël etc).

Elle permet aussi de créer des moments de convivialité et de rencontre lors des manifestations au sein de nos deux villages.

Le bureau est composé exclusivement de parents bénévoles :

Émilie Carrier, présidente
Caroline Ginet, vice-présidente
Grégory Mergoux, trésorier
Pauline Lacroix, vice-trésorière
Adeline Roussel secrétaire
Pauline Selles vice-secrétaire

La personne à contacter est Émilie Carrier : 07 50 89 72 05.

Concernant le bilan de l'année dernière :

- participation au Trail de Santalé le 20 octobre 2019 avec une vente de crêpes.

- Les portes ouvertes de Santalé les 1, 2 et 3 Novembre 2019 vente de pains et foyasses.

- vente de sapins et chocolat et marché de Noël des élèves (Fabrication d'objets) décembre 2019 avec la présence du père Noël à l'école de Saint-Hilaire-de-Brens.

- 8/02/2020, salle des fêtes de Venerieu, soirée jeux de société et repas Traiteur.

Les dernières manifestations ont été annulées cause covid (Bourse à l'enfance, chasse aux oeufs et la kermesse de fin d'année).



PROJETS POUR 2021

Une année sous le signe du Covid, où il faut faire preuve d'originalité pour proposer des projets compatibles avec les contraintes liées à cette crise sanitaire.

- décembre 2020 vente de sapins, chocolats et saumon en drive
- 27 mars distribution des chocolats de Pâques et ventes de brioches et jus de fruits en précommande et récupération en drive
- avril 2021 (date précise à définir) vente de pizzas
- mai 2021 vente d'objets personnalisés pour la fête des mères
- mai 2021 bourse à l'enfance (sous réserve du protocole sanitaire)
- juin 2021 kermesse (sous réserve du protocole sanitaire).

Bibliothèque.

Bibliothèque Intercommunale

Moras, Saint Hilaire de Brens, Veyssieu

Tous les bénévoles qui œuvrent pour que la bibliothèque fonctionne, malgré une année 2020 difficile due à ce virus qui nous a tous perturbés et réduits au confinement, ont toujours autant de motivations au contact des livres et de la lecture : achat et entretien des livres, permanences d'ouvertures au public même si aucune manifestation ou animation n'a pu se faire.

Après le confinement de mars à mai nous avons pu réouvrir les permanences au public en respectant toutes les règles sanitaires (gel, masque obligatoire, présence limitée, accès interdit au mobilier....).

Parmi les dernières acquisitions : Joël DICKER, Amélie NOTHOMB, Christian SIGNOL, Marc LEVY, Michel BUSSI, Douglas KENNEDY, Stephen CHBOSKY.....



Soucieux de pouvoir maintenir l'accès à la lecture, nous pouvons proposer un portage de livres à domicile aux personnes qui le souhaiteraient et qui en feraient la demande.

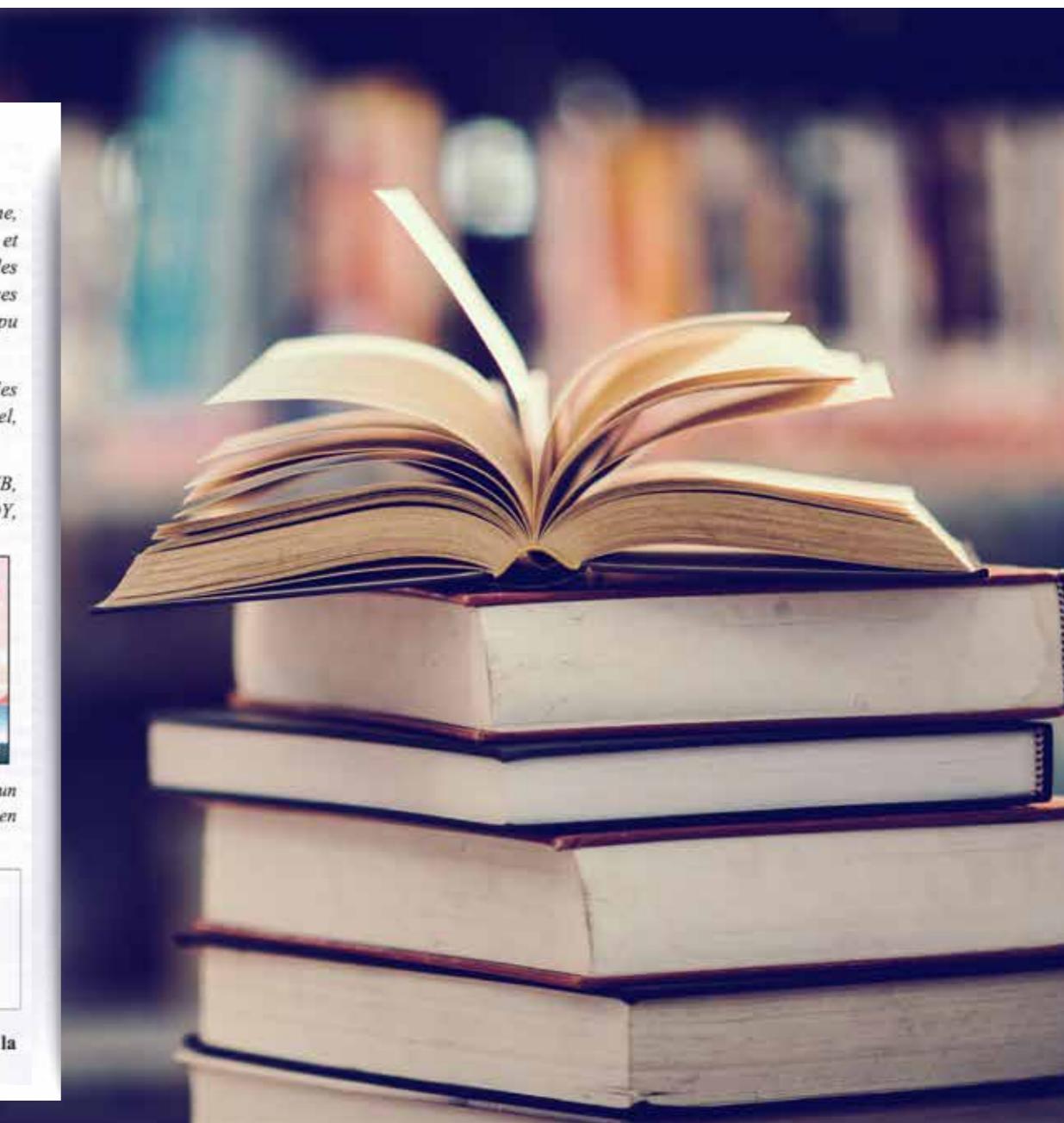
Bureau :

Présidente : Maryse HATTÉ
Secrétaire : Marie-Claire DUMOULIN
Trésorier : Christian PÉREZ

Ouverture au public :

Mercredi : 14h 30 à 17h00
Samedi : 11h00 à 12h30
Cotisation annuelle et par famille : 10 €

L'équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Au P'ti Brens

C'est toute l'année de 8H à 12H30 le dimanche matin depuis 5 ans qu'il propose à la vente :

Pain, viennoiseries, café, journal, saucissons, rillettes, confitures, pâtes, fromages, boissons artisanales locales (limonades, cola, bières), ainsi que des ventes ponctuelles de chocolats, de foyasses, de fruits et légumes

Ces produits sont tous proposés via des producteurs locaux.

N'oublions pas aussi régulièrement des soirées à thèmes.

Le P'ti Brens est surtout un lieu de rencontre et de partage dans lequel vous trouvez, des livres à emprunter, un panneau destiné à échanger via des petites annonces, une table de ping pong, un jeu de fléchettes, un baby-foot, un coin jeux enfants...

L'année 2020 a vu une nouvelle modification importante du bureau. En effet, après de nombreuses années de présence, la présidente Sandrine Colin et notre secrétaire Dan Guicherd souhaitaient quitter leurs fonctions. Une nouvelle élection a donc eu lieu le 11 septembre 2020 et un nouveau bureau a été constitué.

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Président de l'Association, il est décidé de nommer, après vote à l'unanimité, Michel Poulain : président, Marie-Hélène



Guicherd : trésorière, Adrienne Mermond : secrétaire, Didier Vignieu : vice président, Gérard Brunner : vice secrétaire et Benoît Truc : nouveau vice trésorier.

Nos plus sincères remerciements à Sandrine et Dan qui ont œuvrés pendant 5 ans et, dans le nouveau bureau à nos 2 membres actives Cath et Elodie.

La cotisation comme les années précédentes reste à 2,00€, ce montant devra être réglé par les membres de l'association, annuellement.

La situation physique du P'tiBrens a aussi changé, passant de l'entrée à la grande salle afin de pouvoir donner plus d'espace entre les tables.

BILAN /ACTIONS DE JUIN 2019 À SEPTEMBRE 2020

Août 2019 : Vente de légumes Bio avec notre maraîcher au Jardin d'Etienne de St Romain de Jalionas

Dimanche 22 septembre : Auberge espagnole

Vendredi 18 octobre : Soirée années 70

Soirée Halloween le 31 Octobre pour les enfants

du village et alentours

Dimanche 30 novembre : Journée de présentation Comptoir de Campagne avec la mise en avant de certains des produits qu'ils proposent dans leurs points de vente (fruits, légumes, confitures, biscuits, chocolats, produits d'hygiène et d'entretien...)

Soutien à l'association du Sou des écoles dans la vente des traditionnelles foyasses et boules de pain lors des journées portes ouvertes de Santalé

Vente de Galettes des Rois le 5 janvier

Vente de Bugnes le 16 février

Report de la soirée de la Saint Patrick prévue le 14 mars dans le contexte du COVID

Au P'ti Bouquin : chaque troisième vendredi du mois.

Pour cette nouvelle année, quelques dates ont été retenues, sous réserve de ce que le Covid nous permettra de pouvoir réaliser...

Mais nous allons être optimistes...

29/05/2021 : Sortie à la journée Fête Médiévale à Andilly

04/07/2021 : Auberge Espagnole avec concours de pétanque

31/10/2021 : Halloween pour les enfants

20/11/2021 : Soirée Beaujolais

Et toujours, des soirées d'échanges autour de la lecture avec Au P'ti Bouquin chaque 3^{ème} vendredi du mois

Au P'ti brens, c'est avant tout une ambiance conviviale et décontractée, où vous pourrez partager.

Alors n'hésitez pas, à nous rendre visite, où à venir vous inscrire pour tenir une permanence et allez à la rencontre de vos voisins !

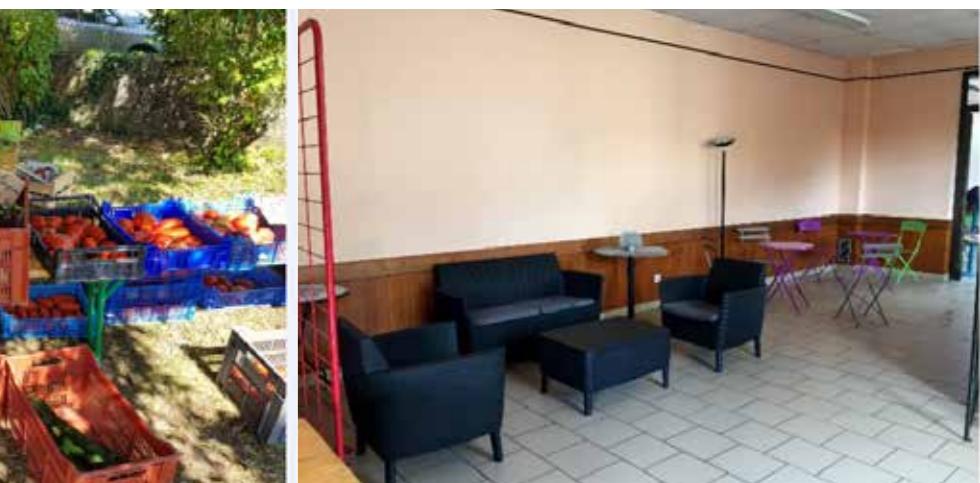
C'est pour vous, mais aussi grâce à vous que l'association Au P'ti Brens est toujours présente pour démarrer sa 6^{ème} année !

Nous tenons à adresser un MERCI particulier à toutes les personnes qui se relayent toujours avec beaucoup de bonne humeur et de disponibilité autour des membres du bureau afin de continuer à vous proposer ces services...

Ainsi qu'à Marie Samson qui prend soin de réunir nos lecteurs pour le P'ti Bouquin,

Et à Michelle Guicherd et Michel Poulain nos fidèles « facteurs »

Et tous nos remerciements à l'équipe municipale pour leur indéfectible soutien !



Les Copains d'alors

L'année des Copains d'Alors

Comme la plupart des associations dont la raison d'être est d'échanger, de proposer des activités à ses adhérents et de participer à l'animation du village, nous avons dû faire à minima cette année, en nous contentant d'assurer les activités tant que c'était possible puisqu'au moment où nous sortions de la torpeur de l'hiver, un maudit virus s'est réveillé lui aussi.

Et pourtant, rappelez-vous, le programme du printemps 2020 était chargé : 2 concerts de notre chorale prévus à Moras et à St Hilaire dans des lieux inhabituels, une fête populaire pour fêter nos 20 ans, et un concert à partager avec Michèle Bernard, la porte-drapeau de la chanson française de notre région.

Au moment d'écrire ces mots, nous avons toujours en tête de reporter à 2021 l'ensemble de ces événements, avec notamment notre Concert Chorale prévu le samedi 5 juin 2021 à Moras, et la Fête de nos ... 21 ans prévue le samedi 26 juin 2021, toujours avec Michèle Bernard à l'affiche le même jour.

Les copains d'alors
Composition du Bureau de l'Association 2020,
pas de changement :
Président : Boris Gavrilovic
Trésorière : Christine Heuzé
Secrétaire : Bernard Roussot

Histoire de confinement ...

Au sein de l'effectif Chorale, nous n'avons jamais rompu le contact durant ce premier confinement, grâce à nos échanges quotidiens via la Messagerie électronique qui a véhiculé pendant 50 jours les dessins, les vidéos, les textes ou les petits bonheurs du jour, avec comme lien les dessins humoristiques réalisés par notre artiste de référence, Jean-François Pornet. A tel point que nous avons terminé la période de confinement en réalisant un livret intitulé «La Ronde des Copains : Histoire de confinement», une sorte de florilège de nos échanges, remis à chacun des choristes et finalisé par une fête champêtre fin juin, vécue comme un soulagement ... mais avec les précautions sanitaires toujours de mise évidemment.



Le livret qui sera distribué à tous les choristes, et 3 dessins parmi les 26 que compte le fascicule ...



Le début de saison 2020/2021 a vu réapparaître le problème sanitaire et bien des interrogations subsistent à ce jour. Nous avons renoncé à proposer l'activité Danse, jugée trop risquée en cette période délicate. Malgré quelques défections, la Chorale est repartie, dirigée pour la 4^{ème} année par Sophie (répétition le mardi 20H15-22H15).

L'activité Yoga persiste avec Caroline en animatrice, avec une bonne fréquentation (séances le jeudi de 19H00-20H30). Mais la situation sanitaire a nécessité de renoncer aux animations en présentiel à partir de début novembre 2020 ... Les activités Chorale et Yoga se sont reportés sur des séances visio qui ont le mérite de maintenir le lien au

sein de l'association. Puisque tous les événements prévus en 2020 ont été annulés, terminons en revenant sur quelques beaux moments saisis en 20 ans d'existence, parmi la quarantaine de concerts chorals, la cinquantaine de soirées musicales ou théâtrales et les nombreux moments de joyeuses rencontres.



Juin 2008 - Soirée après concert de la Chorale sud africaine « Nelson Mandela Metropolitain Choir »



Juin 2010 - Final de la Fête des 10 ans de l'Association sur la place du village



Février 2011
Réouverture du Théâtre à Moras avec la troupe YKZ



Juillet 2013 - Week-end des Copains au Col de Porte



Juin 2015 - 10^{ème} Concert à Moras de notre Chorale avec nos anciens chefs François et Adrien



Novembre 2016 - Première Soirée dans la nouvelle Salle des Fêtes avec en vedette Leilia Huisoud (dédos) & Tom B...rd

Nous espérons vous retrouver pour fêter nos 21 ans en juin.

Mont Bel Air Animation

Notre association a pour objet de proposer et développer des activités culturelles, artistiques et de loisirs à la population locale et environnante.

Elle compte 100 adhérents et 30 bénévoles actifs, de St Hilaire et également des villages alentours.

2020, année spéciale pendant laquelle notre activité a été bien réduite, nous avions prévu 7 manifestations et avons pu en réaliser 2. La première, en mars, était un partenariat avec le Sou des Ecoles, un spectacle pour les enfants scolarisés qui a pu se jouer le matin mais pas le soir, pour tous les publics.

Par chance, notre balade artistique de septembre se composait elle-même de 5 spectacles et une expo... Ce projet s'est déroulé dans une super ambiance, sous un beau soleil et un public limité, certes, mais fidèle et ravi... Nous avons profité d'artistes talentueux, dans le domaine du cirque, de la danse, du théâtre et de la musique...

Pour 2021, notre programme est riche et varié. Nous assurerons les mesures sanitaires lors de nos manifestations et reporterons les concerts ou événements annulés. Nous prévoyons même un concert pour les tout petits (de 1 à 3 ans).

Malgré ces circonstances, nous gardons le cap, nous saurons imaginer de nouvelles manières d'apporter la fête dans les chaumières, comme nous l'avons fait avec notre « Guinguette Volante » surprise !

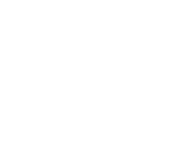
Bonne année à tous, l'équipe de Mont Bel Air...

Bureau :

Présidente : Liliane Fiorio : 06 89 51 49 65

Trésorière : Véronique Biboud

Secrétaire : Fabienne Colcombet



PROGRAMME MOIS DE L'ANIMATION 2021 ST HILAIRE DE BRENS

Renseignements et réservations : 06 89 51 49 65

>> **Samedi 27 mars** : Soirée Théâtre avec « La Béarn Compagnie » Les Fables de La Fontaine et un spectacle sur Raymond Devos, rêvons de mots ! Deux comédiens, des textes et sketches de Raymond Devos mêlés à des créations musicales, une fanfare et de nombreux qui dansent et font danser.

Mise en scène : Fabrice Eberhard avec Damien Gouy et Benjamin Kerautret

>> **Vendredi 4 juin** : Cie Duuchoc « Le grand show de pâtes chossé ». 2 Spectacles de marionnettes. Le matin en partenariat avec le Sou des Ecoles et en soirée, spectacle tout public -

>> **Samedi 19 juin** : Fête de la Musique Salle Fille Blégerie ou Cour de l'école

>> **Samedi 11 septembre** : Concert avec « La Marmite Infernale » Collectif ARFI (17 musiciens sur scène) Cour de l'école ou Salle Fille Blégerie. Prenez deux batteries, deux basses, un sousbassophone, trois chanteurs, un trio de cordes, une clarinette, un sapleur, un trombone, un fœu de son, une trompette, un saxophone et un peu de folklor imaginair ... Touillez le tout et goûtez à notre « MARMITE INFERNALE »

>> **Samedi 20 novembre** : Soirée Théâtre et Humour avec « Le Garage à Papa » Cie des ô tout public (à partir de 6 ans et pas avant !) Vous entrez et vous vous installez dans un garage, un vrai ! Avec des pompes à essence, un établi, des outils... Là-dedans, aussi, un espace pour atelier, vous trouvez deux gars qui empêtrés. Ce que l'on évise ou que l'on répare ici, ce ne sont pas les voitures, mais bien... les papas.

>> **Et un concert pour les tout petits** (à 3 ans), joué par Alfred SIRLI, Un dimanche matin (date à définir). Des sons... petits, doux, mignolles, plus roulés ou pas, moins forts... ou pas... Des sons patout, qui bataillent, qui font rire et ouvrir grands les yeux... Des sons qu'on peut toucher...

Entente Sportive Vénerieu-Saint Hilaire

L'association compte 21 membres cette année. Les équipes qui composent notre poule de championnat vétérans sont Vézeronce, Veyrins, Les Avenières, Creys, Le Bouchage, La Tour St Clair, Groslée, Corbelin, St Genis sur Guiers. Les entraînements se déroulent à Trept le mardi à 20h, les matchs de championnat (aller-retour) le vendredi à 21h. Ces rencontres se jouent à 8 contre 8 sur un demi terrain, aucun classement n'est établi et il n'y a pas d'arbitre. La tradition veut que l'équipe qui accueille prenne en charge la réception d'après match qui se déroule avec l'adversaire, vous l'avez compris, le mot d'ordre de l'association est « convivialité » !

Malheureusement en cette saison, seulement 3 matchs ont pu être joués depuis le mois d'octobre à cause du contexte sanitaire...

>> 2 événements à retenir pour 2021 :

- Vente de vin du Luberon (rouge-blanc-rosé) au mois de mai (sur commande exclusivement)
- Matinée diots-frites sur la place du village samedi 6 novembre 2021

Contact :

Fabien Hostettler, président :
07 67 54 24 27



Gym Saint-Hilaire

L'Association Gym St Hilaire a repris ses activités le jeudi 17 septembre 2020. Pour cette année nous comptons 22 adhérents et c'est une nouvelle fois Fanny qui assure les cours.

Concernant le yoga ,

- cours de yoga avec Annabelle Gayraud, les mercredis matins de 9h30 à 11h00 à la salle de l'école. Merci à la mairie qui nous a prêté la salle à côté de l'église en mai et juin

Malheureusement suite aux mesures sanitaires que nous devons respecter, nous ne pouvons plus nous retrouver à la salle mais néanmoins nous maintenons les cours en vidéo-conférence !

>> N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

Julie Mazzocchi : 06 13 55 59 86
vagnon.julie@sfr.fr

ou Christine Vagnon : 07 78 54 23 36

Concernant le yoga ,

- cours de yoga avec Annabelle Gayraud, les mercredis matins de 9h30 à 11h00 à la salle de l'école. Merci à la mairie qui nous a prêté la salle à côté de l'église en mai et juin
- Des ateliers auraient dû avoir lieu en weekend mais seul celui du 26 janvier 2020 a eu lieu (les autres ateliers n'ont pu se faire)

>> Plus d'informations sur le site :
www.omshantiyoga.fr ou 06 69 04 62 89



Dauphirun

« Dauphirun » est une association de course à pied proposant un entraînement collectif mardi soir à 19h40.

L'organisation du Trail de Statalé a été annulée en 2020 à cause de la Covid 19, mais nous attaquons les préparatifs pour cette année. La course aura lieu le 17 octobre 2021 avec un 22km, un 10km, un 5km et une course enfants de 900m.

> Le bureau de l'association est composé de :

Cyril Gonin : président
René Guérin : secrétaire/Témoignage
Hervé Coës : secrétaire/Témoignage
Jérôme Lelut : membre actif

La Ligue contre le cancer



Année 2020 très compliquée pour nos manifestations prévues et annulées. Malgré cela, le 2 Octobre 2020 à la mairie de Cremieu en présence de Mr. Le Maire Alain MOYNE – BRESSAND et Mme. Dominique VELLARD responsable de la Délégation cantonale et les bénévoles en comité restreints ont remis à Mme. AGNIUS-DELORD Présidente de la ligue de GRENOBLE la somme de :

20385,25 €

Fruit de nos actions faites de Septembre 2019 à Octobre 2020

Vous souhaitez proposer un peu de votre temps, aider, accompagner, participer aux animations de l'association

Contactez : Mme. VELLARD Dominique : 06 23 78 32 44

Mme. DELEPAUT Marie-France : 06 76 05 22 44

Des bénévoles sont actifs sur notre commune et proposent toutes les années à la vente des primevères....

Relais des 3 Collines

PAROISSE ST FRANÇOIS D'ASSISE

>> Pour tout renseignement :

Maison paroissiale au 04 74 93 10 43

Facebook : Paroisse Saint-François d'Assise Bourgoin-Jallieu

www.stfa38.fr

Notre paroisse compte actuellement 3 prêtres permanents :

Père Emmanuel ALBUQUERQUE, notre curé, c'est-à-dire le prêtre responsable de la paroisse,

Père Christian MILANDOU,

et Père Corentin MEIGNIÉ, qui est arrivé en septembre sur notre paroisse, et qui remplace le Père Roch-Marie, nommé vicaire à la paroisse Notre-Dame de Vouise (Voriron).

Vous pouvez les joindre au 04 69 31 16 02.

Ils sont soutenus par les diacres Michel PEILLON et Bernard BADIN.

Un bulletin paroissial mensuel, « À l'unisson », dans lequel vous trouverez nouvelles et informations, est disponible au fond des églises de notre paroisse, et sur internet.

Pour une demande de Mariage,

contactez la Maison Paroissiale au 04 74 93 10 43 aux heures de permanences téléphoniques, ou par mail : secretariat@stfa38.fr

Pour une demande de Baptême,

contactez la Maison Paroissiale aux heures de permanences téléphoniques, ou par mail : bapteme.stfa@orange.fr

Contact sur le relais : Chrystelle 06.24.18.04.15

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

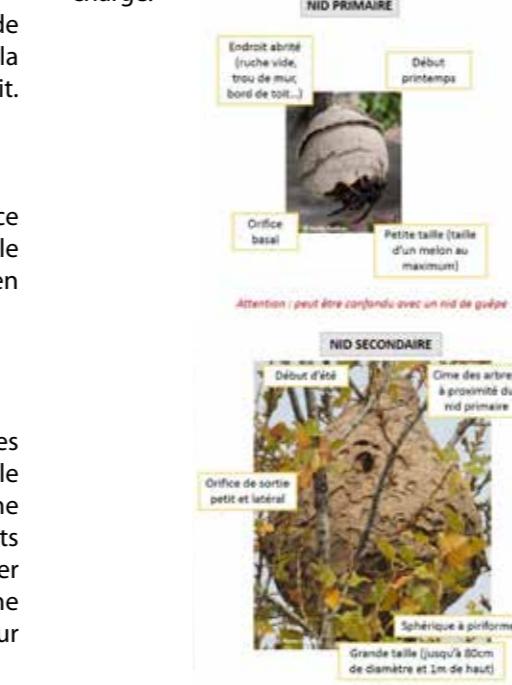
2021 : Des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (2900 en 2020 contre 786 en 2019), sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2020 nous incite à la plus grande vigilance pour 2021.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

Après le Département qui participait à hauteur de 50 % au coût de la destruction, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné va signer une convention avec la GDS afin que la destruction des nids soit totalement prise en charge.



GDS Auvergne Rhône-Alpes **La Région Auvergne-Rhône-Alpes**

LE FRELON ASIATIQUE

SECTION APICOLE

Signalez la présence !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez un photo et signalez votre suspicion : www.frelonsasiatique.fr

Sur le site www.frelonsasiatique.fr afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction des nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

LO PARVI

La chouette effraie (Tyto Alba) un rapace nocturne proche de nous

La dame blanche, chouette effraie ou effraie des clochers a longtemps été assimilée à des histoires de fantômes pour son chant composé de sons stridents et de chuintements : « schriiii-schriiii-schruuuu-schhhh-schhhh ». Reconnaissable à son plumage clair marbré de brun clair et à sa tête en forme de cœur qui lui sert de parabole, cette chasseuse nocturne sait se faire discrète.

La chouette effraie est un prédateur qui se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols, mulots, souris, musaraignes). Elle peut aussi manger des petits oiseaux, des chauves-souris et des amphibiens.

Il s'agit d'un animal sédentaire que l'on trouve sur les 5 continents, dans des milieux ouverts et bocagers proches de constructions humaines. En Isère, elle se trouve surtout dans le nord du département. À l'origine, c'est un oiseau cavernicole mais l'espèce s'est adaptée, elle niche aujourd'hui principalement dans des bâtiments anciens et obscurs (granges, greniers, clochers, etc...) Elle chasse la nuit aux lisières des champs, dans des prairies, des vergers, des haies...

Ses rémiges peuvent être confondues avec celles du faucon crécerelle. Mais elles sont plus duveteuses car pour pouvoir chasser à l'ouïe la chouette effraie vole en silence.

Ses pelotes de réjection sont noires, lisses et brillantes, avec des extrémités arrondies. Elles ne sont pas effilochées comme celles d'autres rapaces.

Chaque ponte peut donner de 2 à 14 œufs et l'incubation dure de 30 à 32 jours. Si la nourriture est abondante, une deuxième ponte peut avoir lieu. Les petits volent à 2 mois mais les deux parents les nourrissent jusqu'à

leurs 2 mois et demi. La chouette effraie vit une dizaine d'années en moyenne.

La chouette effraie est une espèce protégée, elle est considérée comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Menacée par la perte de ses sites de reproduction, de chasse et de nidification, elle est particulièrement touchée par l'urbanisation. Les accès aux combles sont bouchés, les clochers grillagés, les vieilles granges démolies limitant ses sites de nidification. Elle est aussi menacée par les lignes et poteaux électriques (2 à 8 % de mortalité par électrocution) et les grands axes routiers (50% de mortalité à cause de collisions avec des véhicules). Alors, pour lutter contre sa disparition, il est possible d'installer des nichoirs à placer sur le plancher d'une grange ou d'un clocher, qui permettent de fixer durablement un couple d'effraies et de renforcer la population. L'association Lo Parvi a reçu le soutien de différents partenaires techniques et financiers (Département de l'Isère, Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, Ligue de Protection des Oiseaux, Chambre d'Agriculture) pour lancer un programme d'installation de nichoirs. Ainsi, durant l'été 2020, ce sont 43 nichoirs à chouette effraie qui ont pu être placés dans des fermes du Nord-Isère.

>> N'hésitez pas à nous communiquer vos observations de chouette effraie :

Lo Parvi 1 Rue de la Gare 8460 Trept contact@loparvi.fr site internet : <http://loparvi.fr>

Auteur : Chloé LEPOUTRE, stagiaire 3^{ème} à lo Parvi en 2019



Lyon-Crémiel / PARFER



Pour le prolongement de la ligne de tramway T3

Début 2020, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un comité de pilotage pour réaliser les études d'un projet de transport Crémieu-Lyon en utilisant l'ancienne voie du chemin de fer de l'Est de Lyon (CFEL) entre Lyon et Crémieu. Le comité de pilotage mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes doit prendre une décision fin avril 2021.

La population des territoires concernés nécessite d'augmenter et cela n'est pas sans impact sur la vie quotidienne des habitants : embouteillages, pollution... C'est dans le souci



Pour le prolongement du tram T3



Panorama de Saint-Hilaire-de-Brens











